

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Un label français « sans pesticides »



Les coopératives Solarenn, Savéol et Prince de Bretagne ont annoncé le respect d'un cahier des charges pour apposer ce label sur les fruits et légumes cultivés sans pesticides de synthèse.

Pour l'instant, le label "sans pesticides" ne concerne que les tomates mais d'autres produits cultivés sous abris, comme les concombres ou les fraises suivront .

Dès que la fleur est sortie, l'utilisation de produits chimiques n'est plus permise, sinon la plante ne pourra pas être labellisée .

Mais, avant d'être sous serres, les plants peuvent pousser avec des produits phytosanitaires.

Ces produits ne peuvent pas pu être labellisés "Agriculture Biologique".

Surtout qu'ils poussent hors sol, ce qui n'est pas permis par le cahier des charges du label AB où toutes les plantes doivent avoir un lien au sol.

C'est donc une 3e voie en agriculture, entre le bio et le conventionnel.

A moyen terme, 30% à 40% de ces productions devraient être vendues sous ce label "Sans Pesticides".

Ces légumes seront mieux valorisés que les conventionnels. Les ventes de tomates de

Savéol ont été dopées par un engagement similaire .La coopérative Savéol propose déjà 12 variétés de tomates cultivées sans pesticides. Le nouveau logo de l'alliance va séduire les consommateurs.

sources : Prince de Bretagne , Savéol

sources : le salon de l'agriculture